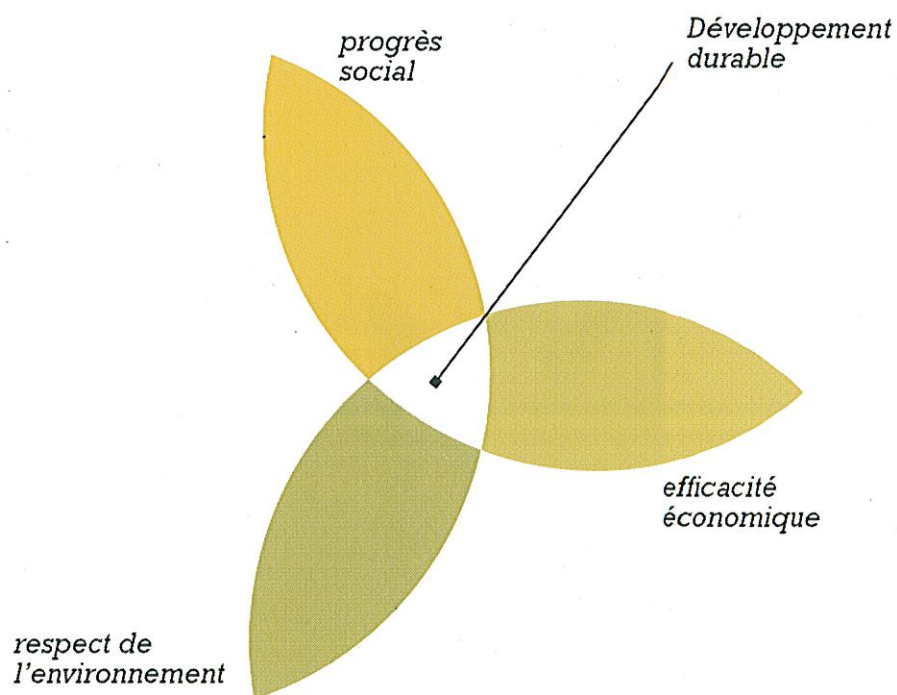


ENTREPRISE M ASSOCIES ARCHITECTES

CONTRAT DE PROGRES

IDEE ALSACE

2015-2018



version du

I Présentation de notre entreprise

Notre activité	Agence d'Architecture
Historique	1986 : Création de l'agence en profession libérale, 2000 : Changement de statut juridique vers une SARL, 2009 : Changement de gérance. Le dirigeant/fondateur a fait le choix de céder son entreprise à certains salariés devenus associés.
Faits et chiffres clés	11 salariés
Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale	M Associés Architectes a adhéré à Idée Alsace en vue : - De progresser sur ses actions de Développement Durable, - D'échanger avec d'autres entreprises sur les thématiques du Développement Durable.

II Nos engagements

M Associés Architectes s'engage :

■ sur le pilier « Progrès social »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Assurer la Santé et la Sécurité des collaborateurs	I révision/an du Document Unique % des collaborateurs ayant signé la Charte de Sécurité de l'entreprise	Les collaborateurs de l'entreprise se déplacent régulièrement sur les chantiers sur lesquels ils sont exposés à des risques de Santé et Sécurité au Travail. Situation prolongée des positions assises au bureau (sensibiliser au bonne posture et adapter les postes de travail au morphologie) Sensibilisation de l'usage du téléphone dans les véhicules	Rédaction du Document Unique, Rédaction de la Charte de Sécurité de l'entreprise Sensibiliser les collaborateurs au contenu de la charte et aux règles de sécurité à respecter, Mettre en place des kits sécurité (EPI) dans chaque véhicule.	2016 : - Rédaction du DU, - Rédaction de la charte. 2017 : - Révision annuelle du DU, - Charte signée par 100% des collaborateurs. 2018 : - Révision annuelle du DU, - Charte signée par tout nouveau collaborateur.	2018
Assurer des conditions de travail optimal (confort et aisance des outils de travail)	Sondage annuelle auprès des collaborateurs	Préserver des conditions de travail agréables (ergonomie / acoustique / Lumière / préservation de son espace personnel de travail / vue) Véhicule de fonction adapté	Rédaction d'un questionnaire Expliquer le questionnaire aux collaborateurs Planifier la période de sondage annuel	2016 : Rédaction du questionnaire I Sondage annuel réalisé 2017 : I Sondage annuel réalisé 2018 : I Sondage annuel réalisé	2018

Développer les compétences des collaborateurs	2 formations/ collaborateur/an 1 formation décidée par l'entreprise, 1 formation choisie par le collaborateur	Former les collaborateurs permet d'améliorer leurs compétences qui doivent être régulièrement mises à jour dans le secteur d'activité de l'entreprise. Par ailleurs, l'entreprise souhaite également que chaque collaborateur puisse s'épanouir d'un point de vue personnel.	- Budget annuel de formation, - Définition des besoins en formations de l'entreprise, - Collecte des choix de formation des collaborateurs. - Planning de formation pour conserver un traçabilité et une logique dans l'évolution de chacun	2018	<u>2016 :</u> Mise en place du planning de formations/ 2 collaborateur/an <u>2017 :</u> 2 formations/ collaborateur/an Mise a jour du planning de formation <u>2018 :</u> 2 formations/ collaborateur/an Mise a jour du planning de formation
Favoriser le dialogue et les échanges entre les collaborateurs et les dirigeants, apporter une transversalité	1 entretien individuel /collaborateur/an 2 réunions annuelles avec l'ensemble de l'agence	L'entreprise souhaite que ses collaborateurs aient la possibilité de s'exprimer, notamment quant à leur ressenti sur l'entreprise, leur action personnel, les équipes, et les évolutions dans l'entreprise (apporter une autocritique sur la production, l'image véhiculée de l'entreprise, l'efficacité, les conditions de travail de chacun, l'esprit de cohésion de l'agence, la vie quotidienne de l'agence) Mettre en place un entretien annuel permet aussi de créer un moment privilégié de dialogue entre la direction et les collaborateurs. Mettre en place une réunion semestrielle avec tout les membres de l'agence pour apporter de la transversalité au delà des discussions hebdomadaires	- Organiser et planifier les entretiens individuels, - Formaliser une grille d'entretien, - L'envoyer en amont aux collaborateurs pour préparation, - Envoyer un compte-rendu d'entretien individualisé. - Organiser et planifier les réunions semestrielles collégiales - Formaliser le canevas de la réunion, - L'envoyer en amont aux collaborateurs pour préparation - Envoyer un compte-rendu de réunion	2018	<u>2016 :</u> 1 entretien individuel /collaborateur/an 1 réunion semestrielle collégiale <u>2017 :</u> 1 entretien individuel /collaborateur/an 1 réunion semestrielle collégiale <u>2018 :</u> 1 entretien individuel /collaborateur/an 1 réunion semestrielle collégiale

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels	L/100 km ou W/Km	Dans le métier de service, hormis les consommations du bâtiment, les déplacements professionnels et les réunions de chantiers représentent un impact non négligeable de l'activité en matière d'émissions de gaz à effet de serre.	- Mesurer la consommation de carburant des véhicules de fonction, - Former les collaborateurs qui se déplacent à l'éco-conduite. (Formation)	2018	<u>2016 :</u> Mesure de la consommation de carburant. <u>2017 :</u> Formation éco-conduite <u>2018 :</u> Fixer un objectif de réduction.
Réduire la consommation énergétique du bâtiment	kWh/m2 Tonne Equivalent Carbone	Limiter les consommations d'énergie des locaux de l'entreprise. Limiter l'empreinte écologique du fonctionnement général de l'agence (Limiter le bilan Carbone) Démontrer le savoir-faire de l'entreprise en matière de conception de bâtiments à très faible consommation (proche passif. Effinergie + Bepos...) Faire valoir la conscience de citoyen responsable de l'entreprise	- Construire un nouveau bâtiment à très faible consommation d'énergie (Proche bâtiment Passif) - Réaliser le comparatif du bilan carbone entre les locaux actuels et futurs (sur le plan constructif / consommation fonctionnement)	2018	<u>2016 :</u> - Mesure de la consommation du bâtiment actuel. - Etude comparative du bilan carbone lancé dans le nouveau bâtiment (Nov. 2015) <u>2017 :</u> - Mesure de la consommation du nouveau bâtiment - Conclusion de la comparaison du bilan Carbone réalisé <u>2018 :</u> - Mesure de consommations. - Ajustements des réglages dans le nouveau bâtiment. - Action pour limiter le bilan Carbone générale de l'entreprise - Affiner des réglages dans le nouveau bâtiment et nouvelle mesure.

sur le pilier « Efficacité économique »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Mesurer la satisfaction des clients	% de satisfaction des clients 10% de retours mesure	L'entreprise souhaite mesurer et valoriser la satisfaction de ses clients et la qualité de son travail.	- Créer un questionnaire de satisfaction, – L'envoyer systématiquement en fin de prestation avec un enveloppe pré-timbrée, - Traiter les retours de questionnaires et exploiter les données. - Partager les retours des données collectivement, les analyser et mettre n action les améliorations.	2018	2016 : - Bâtir le questionnaire, - 10% de retours du questionnaire. 2017 : - Définir un taux de retour du questionnaire selon les résultats en N-1, - Définir un objectif de taux de satisfaction selon les résultats en N-1. 2018 : - Définir un taux de retour du questionnaire selon les résultats en N-1, - Définir un objectif de taux de satisfaction selon les résultats en N-1.
Pérenniser les emplois de l'entreprise	100% de CDI % de prime par rapport au bénéfice	Dans le secteur d'activité des entreprises d'architecture, les fortes fluctuations d'effectif sont récurrentes en fonction des projets en cours. M Associés Architectes préfère pérenniser les emplois sur le long terme et assurer une stabilité à ses collaborateurs.	- Atteindre l'objectif annuel de chiffre d'affaires qui correspond au seuil de rentabilité, - Réinvestir les résultats de l'entreprise dans les équipements, la formation. - Distribuer des primes annuelles en fonction des résultats	2018	2016 : - 100% de CDI - % de distribution de prime / Bénéfice 2017 : - 100% de CDI - % de distribution de prime / Bénéfice 2018 : - 100% de CDI - % de distribution de prime / Bénéfice

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Développer une vision transversale des projets de l'entreprise auprès de l'ensemble des collaborateurs	4 réunions globales / an	L'entreprise fonctionne par équipes de projets, par conséquent, l'information générale n'est pas partagée régulièrement auprès de l'ensemble des collaborateurs. L'entreprise souhaite améliorer cette situation et apporter une vision collégiale et transversale des projets à l'ensemble des collaborateurs afin de créer une implication globale.	- Maintenir la réunion trimestrielle qui effectue un point sur la situation économique de l'entreprise. - Inclure à cette réunion une présentation des projets en cours à l'ensemble des collaborateurs.	2016 : 4 réunions globales / an 2017 : 4 réunions globales / an 2018 : 4 réunions globales / an	
Impliquer les collaborateurs dans les projets de l'entreprise	1 projet structurant (d'entreprise) / an	Mener les projets d'entreprise en collaboration avec les collaborateurs permet d'améliorer leur sentiment d'appartenance, leur motivation et leur implication dans la réussite de l'entreprise.	- Développer un projet d'entreprise chaque année, - Impliquer régulièrement les collaborateurs dans le projet d'entreprise (par exemple lors de la réunion hebdomadaire du vendredi à 11h).	2016 : Projet sur l'aménagement des nouveaux locaux 2017 : Nouveau projet 2018 : Nouveau projet	

III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, M Associés Architectes s'engage à :

Engagement(s) sur le pilier « **progrès social** » :

- Assurer la Santé et la Sécurité des collaborateurs,
- Assurer des conditions de travail optimal (confort et aisance des outils de travail),
- Développer les compétences des collaborateurs,
- Favoriser le dialogue et les échanges entre les collaborateurs et les dirigeants, apporter une transversalité.

Engagement(s) sur le pilier « **préservation de l'environnement** » :

- Réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels,
- Réduire la consommation énergétique du bâtiment.

Engagement(s) sur le pilier « **efficacité économique** » :

- Mesurer la satisfaction des clients,
- Pérenniser les emplois de l'entreprise.

Engagement(s) sur la « **gouvernance** » :

- Développer une vision transversale des projets de l'entreprise auprès de l'ensemble des collaborateurs,
- Impliquer les collaborateurs dans les projets de l'entreprise.

Ce contrat est révisé annuellement.

Année 0

Fait le : 20.10.2015

Pour l'entreprise

Signature dirigé



m-associés
ARCHITECTES

1A Chemin d'Innenheim
67120 ALTORF

Tél. 03 88 38 24 68

Fax 03 88 49 82 49

www.m-associes-architectes.fr
contact@m-associes-architectes.fr

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot



Révision Année 1

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Révision Année 2

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigé

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Révision Année 3

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigé

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot